

6 solutions pour financer votre permis de conduire

Financer votre permis de conduire, c'est possible ! Il existe plusieurs solutions pour vous aider à passer votre examen du permis. Si vous êtes éligible, certaines options peuvent recouvrir l'intégralité du prix de votre formation.

Découvrons ensemble les différentes solutions pour financer votre permis de conduire.

[Passer le permis](#)

1. Financez votre permis grâce à votre cpf

La façon la plus répandue pour financer votre permis de conduire est d'utiliser votre **Compte Personnel de Formation**. Cette solution peut vous permettre de **recouvrir l'intégralité du coût de votre formation ou d'en régler une partie**.

Pour prétendre à ce financement, vous devez avoir cumulé des fonds sur votre Compte Professionnel de Formation dans le cadre d'un contrat de travail, d'apprentissage ou de professionnalisation. Vous pouvez également utiliser vos droits même si vous avez moins de 18 ans.

Pour en bénéficier, vous avez deux solutions :

- Pour un financement intégral, vous pouvez [choisir votre formation permis CPF](#) et la régler directement sur le site du [CPF](#).
- Pour un financement partiel, vous pouvez vous rapprocher de votre auto-école ou nous contacter pour vous accompagner dans votre démarche.

A la suite de votre demande de financement, vous disposez d'un délai de rétractation de 15 jours.

City'Zen vous accompagne dans votre démarche de financement CPF du permis de conduire.

[Les permis CPF City'Zen](#)

2. Les aides pour l'apprentissage



Si vous êtes **apprenti** et que vous avez au moins 18 ans, vous pouvez bénéficier d'une **aide forfaitaire de 500€** pour financer votre permis.

Pour en faire la demande, vous devez vous rapprocher de votre centre de formation et vous être engagé dans la préparation de votre permis B :

- Si vous souhaitez bénéficier de l'aide avant le début de vos premiers cours de conduite, vous devez présenter le contrat avec votre auto-école signé.
- Si vous avez déjà payé votre formation, vous pouvez en bénéficier à condition de présenter une facture de votre permis de conduire de moins d'un an.

3. Financer votre permis avec pôle emploi

Vous pouvez faire une demande de financement de votre permis de conduire auprès de votre conseiller Pôle Emploi. Ce dernier peut vous allouer une aide allant jusqu'à 1200€.

Cette aide se divise en 3 étapes :

1. Votre auto-école reçoit un premier versement de 400€ lors de votre inscription et vous avez jusqu'à 5 mois pour réussir votre [code de la route](#).
2. Ensuite, l'auto-école reçoit un deuxième virement de 400€.
3. Pour finir, vous devez terminer vos 20 heures de conduite initiales pour que l'auto-école reçoive le dernier versement de 400€.

4. Les aides locales

La mission locale de votre département peut également financer votre permis jusqu'à 1200€.

Pour pouvoir en bénéficier, vous devez avoir entre 18 et 25 ans et ne pas disposer des ressources nécessaires.

5. Le permis à 1€ par jour

Le permis à 1€ par jour est une solution qui vous permet d'étaler le paiement de votre permis de conduire. Pour y avoir droit, l'apprenant doit avoir entre 15 et 25 ans.

Pour les personnes mineurs, ce sont les représentants légaux qui doivent emprunter pour le jeune apprenant.

Toutes les agences ne proposent pas cette option.

6. Les aides pour les policiers et les agents de la préfecture

Il existe une aide spécifique pour les agents de police et ceux de la préfecture. Ils peuvent prétendre à une aide de 150€.

City'Zen peut vous accompagner dans votre démarche, vous pouvez contacter notre service client par téléphone au **05 33 06 97 90** ou par mail via [la page contact](#).

Maintenant que vous savez comment financer votre permis de conduire, nous vous proposons d'autres guides en lien avec cette formation :

- [Documents obligatoires pour le permis de conduire](#)
- [Déroulé de l'examen du permis B](#)
- [5 conseils pour réussir son permis du premier coup](#)